

1. AU SUJET DE L'ÉEFA 2003

L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes 2003 (ÉEFA) a permis de mesurer la participation des adultes de 25 ans et plus à des activités de formation au cours de l'année 2002.

Collecte des données ✓ **Février et mars 2003.**

Population cible ✓ **Les Canadiens de 25 ans et plus.**

Les élèves de 17 à 19 ans inscrits à un programme de niveaux primaire et secondaire, de même que les étudiants de 17 à 24 ans inscrits à un programme de niveau postsecondaire étaient exclus.

Par contre, l'enquête incluait les étudiants recevant une aide de leur employeur.

Taille de l'échantillon ✓ **34 000 individus.**

L'échantillon pancanadien exclut le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

Un bloc de questions portait sur les obstacles à la participation. Voici les principales définitions utilisées par l'ÉEFA :

Travailleurs adultes « [...] les adultes de 25 à 64 ans qui avaient un emploi à un moment donné pendant la période de référence. »

Participants « [...] travailleurs adultes qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002 [...]. »

Non-participants « [...] travailleurs adultes qui n'ont pris part à aucune activité de formation liée au travail en 2002 [...]. »

La formation officielle liée à l'emploi « [...] comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi courant ou futur du travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré grâce auquel l'apprenant, sous la direction d'un professeur ou d'un formateur, suit un programme planifié et jouit d'une certaine forme de reconnaissance officielle à la fin de celui-ci [...]. »

Programme « [...] une série de cours menant à un grade, un diplôme ou un certificat. Les programmes officiels comprennent les programmes d'études secondaires, collégiales et universitaires, les programmes d'apprentissage enregistré ainsi que les programmes de formation professionnelle et technique. »

Cours « [...] comprennent les séminaires, les ateliers et les conférences auxquels assiste l'apprenant ainsi que les cours suivis pour des raisons autres que l'obtention d'unités dans le cadre d'un programme. »

Formation non officielle liée à l'emploi ou autoformation « [...] une formation ne reposant sur aucune ligne directrice ou presque concernant son organisation, sa prestation ou son évaluation, c'est-à-dire qu'elle ne conduit pas à une attestation ou à un diplôme officiel. »

2. LES RÉSULTATS DE L'ÉÉFA PORTANT SUR LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI

2.1 La participation

- ☒ En 2002, 4,8 millions d'adultes de 25 à 64 ans ont suivi une formation officielle liée à l'emploi, soit environ 1 personne sur 3.
- ☒ Entre 1997 et 2002, le taux de participation à la formation liée à l'emploi est passé de 29 % à 35 %.

Une modification de la méthodologie pourrait expliquer cette hausse, puisque le classement des activités dites liées à l'emploi a été modifié.

- ☒ On ne note aucune différence significative entre le taux de participation des hommes et celui des femmes.
- ☒ Les travailleurs plus jeunes participent davantage à des activités de formation que les travailleurs plus âgés (Tableau 1).

Peters estime que ce phénomène s'expliquerait par la plus grande rentabilité de l'investissement dans la formation d'un jeune travailleur.

- ☒ Entre 1997 et 2002, la croissance de la participation à la formation liée à l'emploi a été plus rapide chez les travailleurs plus âgés que chez les plus jeunes (Tableau 1).

Le vieillissement de la population active pourrait expliquer cette tendance.

TABLEAU 1

Taux de participation à la formation liée à l'emploi selon l'âge (2002)			
Adultes de 25 à 34 ans >	42 %		+ 27 %
Adultes de 35 à 44 ans >	34 %		+ 17 %
Adultes de 45 à 54 ans >	23 %		+ 21 %
Adultes de 55 à 64 ans >	23 %		+ 50 %
Variation du taux de participation à la formation liée à l'emploi selon l'âge (de 1997 à 2002)			

- ☒ Les travailleurs avec un plus haut niveau de scolarité participent davantage que les travailleurs moins scolarisés (Tableau 2).

TABLEAU 2

Taux de participation à la formation liée à l'emploi selon le niveau de scolarité (2002)	
Diplôme d'études secondaires ou moins	18 %
Diplôme d'études collégiales ou d'écoles de métiers et personnes n'ayant pas terminé des études postsecondaires	38 %
Diplôme universitaire	52 %

- ☒ Entre 1997 et 2002, le taux de participation est la hausse dans toutes les provinces canadiennes. Au Québec, il est passé de 20 % à 32 % : c'est la plus forte hausse du taux de participation au Canada.

2.2 L'intensité et l'effort de formation

Intensité de la formation Elle correspond au nombre d'heures de formation suivies par les travailleurs participant à des activités liées à l'emploi.

Effort de formation Il correspond au nombre d'heures de formation par travailleurs, que ceux-ci aient ou non participé à des activités liées à l'emploi.

- ☒ En 2002, l'intensité de la formation liée à l'emploi s'établissait à 150 heures par travailleurs participant. Ce niveau est similaire à celui observé en 1997.
- ☒ En 2002, l'effort de formation liée à l'emploi s'établissait à 52 heures par travailleur. En 1997, cet effort s'établissait à 44 heures par travailleur.

Pour Valerie Peters, la croissance de l'effort de formation serait attribuable à la hausse du nombre de participants.

TABLEAU 3

Répartition de la participation entre les cours et les programmes 1997 et 2002		
	1997	2002
Cours	74 %	78 %
Programmes	26 %	22 %

- ☒ L'intensité de la formation suivie dans le cadre d'un cours était de 43 heures par participant en 1997. L'intensité avait augmenté à 70 heures, en 2002.
- ☒ L'intensité de la formation suivie dans le cadre d'un programme a diminué de 1997 à 2002. Elle est passée de 451 heures par participant, en 1997, à 372 heures, en 2002.

- L'intensité de la formation varie selon la scolarité (Tableau 4).

TABLEAU 4

Variation de l'intensité de la formation liée à l'emploi selon le niveau de scolarité (2002)	
Diplôme d'études secondaires ou moins	132 heures
Diplôme d'études collégiales ou d'écoles de métiers et personnes n'ayant pas terminé des études postsecondaires	212 heures
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	132 heures
Diplôme universitaire	178 heures

- En 1997, 26 % des participants suivaient de 31 à 120 heures de formation (1 à 4 semaines). Ce taux avait augmenté à 34 % en 2002.
- En 1997, 53 % des participants suivaient moins de 30 heures de formation (moins d'une semaine). Ce taux avait baissé à 44 % en 2002.

2.3 L'appui de l'employeur

L'appui de l'employeur est un facteur important favorisant la participation. Selon l'EEFA :

« [...] l'employeur est réputé avoir parrainé (ou appuyé) une activité de formation s'il a pris une ou des mesures en ce sens, notamment en offrant la formation ou en payant pour celle-ci (directement ou en remboursant l'employé), en permettant à l'apprenant d'avoir un horaire flexible pour faciliter la formation ou en fournissant le transport vers le lieu de la formation ou à partir de celui-ci. »

- Au Québec, entre 1997 et 2002, la formation parrainée par l'employeur a augmenté de 60 %.
- La mise en œuvre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre expliquerait cette hausse.*
- La participation à la formation parrainée par l'employeur diffère selon la catégorie d'emploi (Tableau 5).

TABLEAU 5

Participation à la formation parrainée par l'employeur selon la catégorie d'emploi (2002)	
Professionnels et gestionnaires	35 %
Cols blancs (travail de bureau, vente et services)	20 %
Cols bleus	16 %

2.4 L'autoformation

L'ÉEFA a questionné les personnes interviewées sur leurs activités d'autoformation dans les quatre semaines précédant l'interview.

- En 2002, 33 % des répondants affirmaient avoir participé à une activité d'autoformation. Plus spécifiquement :
 - 25 % des répondants ont déclaré avoir participé à des activités d'autoformation tous les jours;
 - 43 % des répondants ont déclaré avoir participé à des activités d'autoformation au moins une fois par semaine;
 - 87 % des participants à l'autoformation ont déclaré avoir également participé à la formation;
 - 82 % des participants à la formation ont déclaré avoir également participé à l'autoformation.
- Les travailleurs participent davantage à certain types d'activités d'autoformation.

TABLEAU 6

Participation à des activités d'autoformation selon le type d'activité (2002)	
Consultation de documents et essais de différentes méthodes de travail	80 %
Utilisation d'Internet ou de logiciels	58 %
Demander conseils à quelqu'un	56 %
Observer un autre	49 %

2.5 Les besoins non satisfaits de formation

L'ÉEFA a questionné les répondants sur leurs besoins de formation non satisfaits. L'Enquête cherchait à mesurer si les participants et les non-participants mentionnaient les mêmes raisons en rapport avec leurs besoins non satisfaits de formation.

- En 2002, 28 % des travailleurs ont déclaré ne pas avoir suivi la formation liée à l'emploi qu'ils voulaient suivre ou qu'ils avaient besoin de suivre. Plus spécifiquement :
 - 36 % des participants soulignaient des besoins non satisfaits;
 - 23 % des non-participants soulignaient des besoins non satisfaits.
- Les besoins non satisfaits sont élevés pour tous les groupes d'âge de participants. Chez les non-participants, ces besoins sont davantage présents chez les jeunes travailleurs.
- Les participants ayant une scolarité plus élevée affichaient un plus fort pourcentage de besoins non satisfaits, soit 40 %. En comparaison, entre 26 % et 30 % des participants moins scolarisés (DES et moins) déclaraient avoir des besoins non satisfaits.

- ☒ Les adultes mentionnent différentes raisons pour justifier leur non-participation à une activité de formation. Plus spécifiquement :
- 50 % des participants et des non-participants mentionnent plus d'une raison;
 - le coût de la formation est la raison la plus souvent mentionnée par les répondants (Tableau 7).

TABLEAU 7

**Raisons justifiant la non-participation des adultes à une activité de formation
(2002)**

	PARTICIPANTS	NON-PARTICIPANT
Coût de la formation	40 %	45 %
Charge de travail trop lourde	38 %	35 %
Conflit entre la formation et l'horaire de travail	34 %	27 %
Responsabilité familiale	24 %	27 %
La formation est offerte à un moment inapproprié	19 %	16 %

- ☒ La moitié de la population n'a pas suivi de formation et n'avait pas de besoins insatisfaits. Ces personnes mentionnent plusieurs raisons :
- 60 % affirmaient ne pas avoir besoin de formation supplémentaire;
 - 23 % affirmaient être trop occupés;
 - 20 % affirmaient que la formation n'était pas une priorité pour eux.
- ☒ 34 % des personnes ayant déclaré ne pas avoir participé et ne pas avoir besoin de formation mentionnaient l'inutilité de la formation comme raison justificative.

2.6 Les apprenants et les non apprenants à long terme

Les données recensées par l'EÉFA permettent de définir un profil particulier de participant et de non participant, soit les apprenants à long terme et les non-apprenants à long terme.

Non-apprenants à long terme « [...] personnes qui n'ont suivi aucune activité de formation officielle liée à l'emploi en 2002 (année de référence). De plus, a) elles n'ont suivi aucune activité de formation liée à l'emploi entre janvier 1997 et décembre 2001 et b) elles ont déclaré qu'elles ne suivront probablement pas de formation dans les trois prochaines années. »

Apprenants à long terme « [...] personnes qui ont suivi une activité de formation officielle liée à l'emploi en 2002 (année de référence). De plus a) elles ont suivi une activité de formation liée à l'emploi entre janvier 1997 et décembre 2001 et b) elles ont déclaré qu'elles suivront très probablement une formation dans les trois prochaines années. »

- ☒ En 2002, 16 % de la population adulte se classait dans la catégorie des non-apprenants à long terme. Ces derniers étaient plus nombreux chez les travailleurs plus âgés (Tableau 8).

TABLEAU 8

**Répartition des non-apprenants à long terme selon l'âge
(2002)**

Adultes de 25 à 34 ans	13 %
Adultes de 35 à 44 ans	25 %
Adultes de 45 à 54 ans	33 %
Adultes de 55 à 64 ans	30 %

- ☒ 56 % des non apprenants à long terme avaient un DES ou moins.

Valerie Peters estime que « la nature du travail, le soutien de l'employeur ainsi que les activités antérieures de formation officielle et d'éducation ne sont que quelques uns des facteurs liés à la situation, aux établissements et aux attitudes devant être pris en considération pour essayer de comprendre les raisons pour lesquelles ce groupe de travailleurs ne participent pas à la formation. ».

- ☒ 16 % des travailleurs sont des apprenants à long terme. La plupart de ces apprenants ont terminé des études postsecondaires.

- ☒ En conclusion, Valerie Peters estime qu'un constat général se dégage des données de l'ÉÉFA liées aux obstacles à la participation :

« Le manque d'argent et le manque de temps étaient les obstacles les plus courants à la participation de tous les travailleurs adultes, peu importe leur situation vis-à-vis la formation. »